

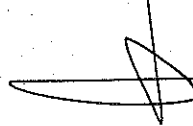
AR PREFECTURE

016-200054047-20161110-2016_11_10_11A1-DE
Reçu le 21/11/2016

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorise M. Le Maire à signer la convention de fonctionnement de la chaufferie à bois décheté avec le Conseil Départemental de la Charente et le Collège Noël-Noël.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 16 novembre 2016



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

